

SITUATION INTERNATIONALE LA MONTEE DES PERILS



LES EMPIRES COLONIAUX EN 1914

(les origines de la participation coloniale)

	Superficie (en millions de km²)	Population (en millions d'habitants)
Royaume-Uni	32	391,5
France	10,5	62,3
Allemagne	3,2	13
Belgique	2,5	15
Portugal	2,2	10
Pays-Bas	1,9	37,4
Italie	1,5	1,3

L'empire colonial anglais

L'empire colonial anglais est le plus vaste. Il comprend le Canada, l'Australie et la Nouvelle Zélande dont les gouvernements restent autonomes mais qui sont sous un système de « protectionnisme économique » de la part de la métropole.

L'Angleterre possède aussi en Amérique : la Guyane et le Honduras britannique ; en Afrique : Egypte, Soudan, Somalie, Ouganda, Kenya, Tanzanie, Zambie, Rhodésie, Nigeria, Ghana... ; en Asie : l'Inde, Hong Kong, des concessions en Chine et le contrôle de l'Afghanistan.

Les Anglais disposent également de relais stratégiques et commerciaux parsemés dans le monde : Gibraltar, Aden, Singapour, Malte, les Falkland (îles Malouines).



L'empire français

En 1914, loin derrière l'Angleterre, l'empire colonial français s'étend sur 11 millions de km² et compte plus de 60 millions d'individus. Il s'agit de comptoirs de colonies -véritables établissements de commerce sur une côte étrangère- qui sont la propriété de la métropole et sont occupés militairement et administrativement- et de protectorats -où les autochtones conservent leur gouvernement mais où le protecteur dispose de l'armée, du maintien de l'ordre des affaires étrangères, de la justice et régit les commerces et les douanes-.

Le grand domaine colonial français est l'Afrique : la France occupe l'Algérie dès 1830, la Tunisie (1880) et le Maroc (1911) : ces trois colonies sont de type « colonie de peuplement » (1 million de colons en Algérie en 1954) ; l'Afrique Occidentale Française (AOF) se compose de la Mauritanie, du Mali, du Niger, de la Haute Volta, du Tchad, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, toutes colonies d'exploitation. L'Afrique Equatoriale Française (AEF) comprend le Congo, le Gabon et la Centre Afrique. Madagascar et la Somalie complètent les possessions françaises en Afrique.

En Extrême Orient, les Français s'installent en Cochinchine (Vietnam du Sud), au Cambodge, puis, après la guerre du Tonkin (1884-1904) au Laos, au Tonkin (Vietnam nord) et en Annam (Vietnam centre), créant ainsi l'Union Indochinoise. La France possède en plus des comptoirs en Chine (Shanghai, Pékin).

Dans le reste du monde, la France possède également des comptoirs en Amérique (Guyane, Antilles, Terre Neuve), en Inde (Chandernagor, Mahé, Karikal, Pondichéry, Yanaon), en Océanie (Polynésie, Nouvelle Calédonie, Nouvelles Hébrides)... La Nouvelle Calédonie et Les autres îles comptent les îles de la Loyauté, Nouvelles Hébrides, Wallis et Futuna, îles de la Société, îles Touamotou, îles Toubai, îles Gambier, îles Marquises, plus les îles australes ; Amsterdam, St Paul Kerguelen ainsi que l'îlot de Clipperton au large du Mexique.

Les autres empires coloniaux

les autres puissances « organisent » leurs possessions : Stanley explore le Congo (ex-Zaïre) pour le compte du roi des Belges Léopold II ; l'Espagne s'adjuge le

Sahara et la Guinée espagnoles ; le Portugal étend son influence sur l'Angola, le Mozambique, Goa, Macao ; les Pays-Bas s'implantent en Guyane, Indonésie, Nouvelle Guinée ; l'Italie contrôle la Libye, la Somalie, l'Erythrée ; L'Allemagne de Bismarck s'adjuge le Togo, le Cameroun, le Sud Ouest Africain et des comptoirs en Chine ; La Russie pousse de plus en plus vers l'est (Mandchourie, Chine) ; les

USA, ils font de l'Amérique du Sud et des Philippines leur chasse gardée.



La participation des colonies françaises à l'effort de guerre débute dès 1914 : les goumiers marocains sont au portage, les tirailleurs sénégalais défendent Reims.

Argence, Eugène d', *Paris. Lyon. Méditerranée. Messageries maritimes* : [affiche] [1909]. - 1 est. : lithographie, simili-aquarelle, en couleurs ; 103 x 76 cm

LA POUDRIERE DES BALKANS



Depuis le 18^e siècle, la « question d'Orient » est à la source de nombreuses frictions politiques entre les puissances occidentales et l'empire ottoman. Au tournant du 20^e siècle, les Balkans constituent encore une zone géostratégique explosive caractérisée par une géographie ethnique et religieuse complexe. Jeunes états balkaniques et grandes puissances impériales se disputent le contrôle des territoires et des accès maritimes.

Le traité de Berlin de 1878 réorganise et institue un nouveau partage des territoires entre l'Autriche-Hongrie et l'Empire Ottoman. Cette nouvelle distribution favorise

le développement d'un climat idéologique panslave qui exacerbe les sentiments nationaux des minorités.

Pour les Etats nouvellement indépendants comme la Serbie, le Monténégro ou la Roumanie, ces mêmes puissances représentent un obstacle à leurs désirs expansionnistes et à leurs revendications territoriales.

L'Empire russe, puissance slave, défend naturellement les états balkaniques et cherche à contrôler les détroits de Turquie pour avoir accès à la Méditerranée. L'Empire britannique souhaite le maintien du statu-quo qui lui garantit la Route des Indes. Par le jeu des alliances, l'Allemagne soutient l'Autriche-Hongrie tandis que la France en vertu des accords qui la lient, se place aux côtés de la Russie et de l'Angleterre.

La première guerre balkanique éclate de 12 octobre 1912. La Serbie, dont les ambitions expansionnistes sont contrées à l'ouest et au nord par l'Autriche-Hongrie, et à l'est par la Roumanie, n'a pas d'autre choix que d'attaquer les provinces ottomanes, au sud. Alliée avec la Grèce et la Bulgarie, elle remporte la victoire.



Vicomte Amédée de Caix de Saint-Aymour

Les Pays sud-slaves de l'Autro-Hongrie (Croatie, Slavonie, Bosnie, Herzégovine, Dalmatie)...

Paris : Plon et Nourrit, 1883

BMVR. Bibliothèque Romain Gary A.7910

Cet ouvrage abondamment illustré de gravures pittoresques recueille les impressions du voyage effectué en 1879 par le Vicomte Caix de Saint-Aymour (1843-1920) à l'occasion d'une mission archéologique. De ces contrées rarement visitées à l'époque, l'auteur prend plaisir à en décrire la diversité des paysages, des populations, et des coutumes tout en soulignant l'avantage et le confort que présente leur récente occupation par les Autrichiens...

Mais les états victorieux n'arrivent pas à s'entendre sur la répartition des territoires conquis. Ce litige déclenche la **seconde guerre balkanique**. Au mois de juin 1913, la Bulgarie se retourne contre ses anciens alliés. Le traité de Bucarest, signé le 10 août 1913 met un terme au conflit et redessine les frontières.

La nouvelle répartition renforce la Serbie, mais l'Autriche-Hongrie continue à lui barrer l'accès à la mer en accordant l'indépendance à l'Albanie. Les associations nationalistes se multiplient et entretiennent un climat insurrectionnel.



Pierre de Serbie. BMVR. Bibliothèque Romain Gary fonds graphique

Le détonateur

La Bosnie Herzégovine a été annexée par l'Autriche en 1908 pour contrer le projet d'une Grande Serbie. Sous administration autrichienne, elle est peuplée par une petite majorité de Serbes, mais les Croates et les Musulmans d'origine serbe qui s'y trouvent s'accommodent tout aussi mal de cette occupation.

Le 28 juin 1914, de jeunes nationalistes bosniaques rassemblés par Gavrilo Princip, décident d'abattre l'Archiduc François Ferdinand, neveu de l'empereur François Joseph, en visite officielle à Sarajevo. C'est un jour très symbolique puisque

l'occupant commémore la défaite de la Vieille Serbie (le Kosovo) face aux Turcs. La visite de l'Archiduc en ce jour de fête aux accents d'oppression anti-slave est ressentie comme une humiliation supplémentaire.

Sans que cela ait été formellement prouvé, c'est La Main Noire, une organisation nationaliste secrète dirigée par le chef des services de renseignement de l'armée serbe, qui a armé les conjurés de Jeune Bosnie.



Ferdinand de Roumanie. BMVR. Bibliothèque Romain Gary fonds graphique

L'évènement aurait pu se régler en interne, puisqu'il s'agissait d'un meurtre commis par des sujets autrichiens sur le territoire autrichien. Mais l'Autriche-Hongrie ne pouvait laisser ce crime impuni, et détenait là l'occasion de faire pression sur le gouvernement serbe afin de faire cesser les excès nationalistes.

Le 23 juillet 1914 à 18h l'Autriche adresse un ultimatum de 48h à la Serbie. Rédigé de façon à devenir une sorte de protectorat autrichien, la Serbie ne peut accepter l'ensemble des termes de l'ultimatum. L'Autriche mobilise l'armée le 25 juillet dès 15h, et déclare la guerre à la Serbie à 18h.

LES FORCES EN PRESENCE EN 1914



Depuis le Congrès de Vienne, les puissances européennes cherchent à éviter l'hégémonie de l'une d'entre elles afin de maintenir l'équilibre des forces*. Le contexte féroce de concurrence économique et d'expansion coloniale les obligent à établir un système d'alliances qui n'a plus un objectif purement défensif. Ce sont aussi des accords bilatéraux qui leur garantissent une entente sur la répartition entre nations des territoires colonisés.

L'ultimatum fait par l'Autriche-Hongrie à la Serbie le 23 juillet 1914 a mis en route tout le réseau diplomatique européen, déjà en alerte depuis plusieurs semaines. Les chancelleries prennent très rapidement leurs dispositions et activent les traités conclus avec leurs alliés.

LA TRIPLE ENTENTE

Formée par la coalition de la France, de la Russie et de la Grande Bretagne, elle est le fruit de divers traités :

L'alliance franco-russe : négociée par le général français Raoul de Boisdeffre et son homologue russe Obrouchev, les deux puissances signent une convention militaire secrète le 17 août 1892. L'article 2 stipule que la France et la Russie mobiliseraient « immédiatement et simultanément la totalité de leurs forces » si les forces de la Triple Alliance venaient à mobiliser en premier.

L'Entente Cordiale : le ministre français des Affaires Etrangères, Théophile Delcassé, est l'artisan des accords signés le 8 avril 1904 entre la France et l'Angleterre. Ils règlent les différends coloniaux qui les opposaient, principalement au sujet de l'Egypte et du Maroc.

La convention anglo-russe : signée le 31 août 1907, les deux puissances s'entendent sur l'extension de leurs sphères d'influence respectives en Asie Centrale. Mais pour l'Angleterre, il s'agissait aussi de se prémunir de la menace que représentait le formidable développement militaire naval de l'Allemagne.



BMVR. Bibliothèque Romain Gary fonds graphique

LA TRIPLE ALLIANCE ou TRIPLICE

La position isolée de l'Allemagne lui fait craindre depuis longtemps l'encerclement par des puissances hostiles. Les alliances qu'elle conclut visent à la fois un appui militaire au cas où elle devrait se battre sur deux fronts, et une force d'appui solide pour mener à bien une politique offensive sur le plan international. Elles se font en deux temps :

La Duplice : le 7 octobre 1879 l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie concluent un traité d'alliance défensive à Vienne afin de contrer toute attaque provenant de

Russie, ou de tout agresseur soutenu par la Russie. Le chancelier Bismarck tenait surtout à éviter que l'Autriche ne s'allie avec la seule France ou la Russie.

La Triplice : l'Italie rejoint l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie le 20 mai 1882. Le traité prévoit l'intervention militaire de l'Italie aux côtés de l'Allemagne dans le cas où celle-ci serait attaquée par la France. Si les Russes agressent l'Autriche-Hongrie, les Italiens les assurent de leur neutralité bienveillante. Ce traité permet à l'Allemagne d'attaquer la France sur deux fronts, et à l'Autriche-Hongrie de n'avoir qu'un seul front du côté russe.

L'Italie toutefois, observera une prudente neutralité en août 1914. Elle se rallie finalement à la Triple Entente en mai 1915, en échange de compensations territoriales : la récupération des terres « irrédentes » du Trentin, du Haut-Adige et de l'Istrie principalement, ainsi qu'une expansion en Lybie et en Érythrée.

La Turquie rejoint la Triple Alliance le 1^{er} novembre 1914, espérant contrer les ambitions impérialistes russes sur le contrôle des Détroits convoités depuis longtemps.